

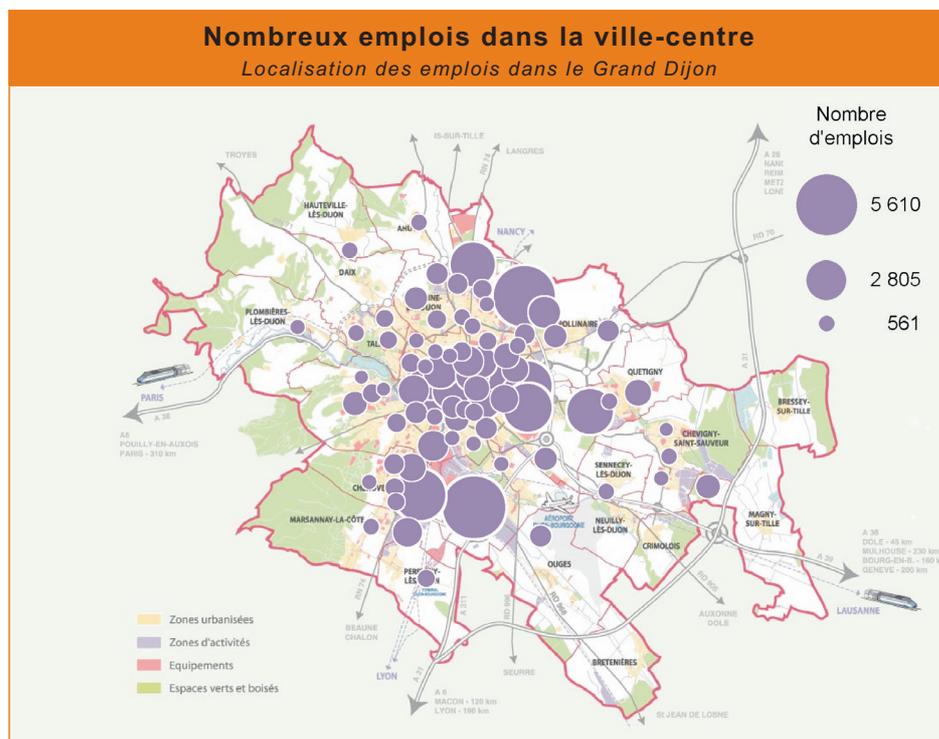
Emplois et déplacements domicile-travail dans le Grand Dijon et sa périphérie

Avec 120 500 emplois, le Grand Dijon concentre 58 % des emplois de Côte-d'Or et 20 % de ceux de la Bourgogne. La répartition des emplois à l'intérieur de cette communauté d'agglomération souligne l'importance économique du centre ville de Dijon et des zones d'activités commerciales et industrielles périphériques.

Les flux quotidiens de déplacements domicile-travail, au sein du Grand Dijon et entre ce dernier et les communes extérieures montrent que les actifs recherchent la proximité géographique et la facilité de circulation offerte par les infrastructures de transports.

Avec 82 000 emplois, Dijon occupe une place prépondérante au sein de la communauté de l'agglomération dijonnaise qui compte au total 120 500 emplois. Loin derrière arrivent les communes de Chenôve, Longvic et Quetigny, avec chacune plus de 5 000 emplois, puis Saint-Apollinaire, Chevigny-Saint-Sauveur, Fontaine-lès-Dijon, Talant et Marsannay-la-Côte (plus de 2 000 emplois) et enfin les autres communes (moins de 1 000 emplois chacune). Plus de 80 % de ces emplois ont pu être localisés par quartier (voir encadré) soit 68 000 emplois à Dijon et 34 000 emplois en périphérie.

A Dijon, les espaces d'activité les plus importants (plus de 1 000 emplois) se situent le long d'un axe qui part de l'Arquebuse et va jusqu'à Quetigny en passant par la gare de Dijon-ville, le centre ville (Darcy, Grangier, Monge, Cordeliers), les faubourgs est (Davout, Voltaire), le Bocage et l'Université. S'ajoutent aussi au nord les quartiers de Pouilly / Toison d'Or et la zone industrielle nord-est. L'ensemble de ces quartiers regroupe plus des trois quarts des emplois de la ville et seulement 38 % de ses habitants. Les autres



Champ : Actifs ayant déclaré un lieu de travail unique, non confidentiel et localisé.

Source : INSEE - RP 1999.

quartiers dijonnais, comme ceux des faubourgs nord et sud, sont davantage des espaces résidentiels. Dans les communes périphériques, les emplois sont principalement localisés dans les zones dédiées aux activités industrielles ou commerciales principalement les zones industrielles de Longvic, de Chenôve et de Saint-Apollinaire ainsi que les ZAC (zone d'activité commerciale) de Marsannay-la-Côte ou de Quetigny. Talant, Fontaine-lès-Dijon et Chenôve (hors zone industrielle et commerciale) sont des espaces plus résidentiels.

Le Grand Dijon : un pôle d'emploi attractif

En plus des 88 000 personnes qui y résident et y travaillent, le Grand Dijon attire quotidiennement plus de 33 000 actifs venant notamment des communes périphériques. Les flux les plus importants, de 2 000 à 3 000 personnes, proviennent des cantons peuplés les plus proches (Genlis, Brazey-en-Plaine, Gevrey-Chambertin).

A l'intérieur même du Grand Dijon les déplacements d'actifs sont nombreux. Dijon accueille plus de 18 000 actifs qui résident dans une commune périphérique, plus du quart d'entre eux venant de Talant ou de Chenôve. Inversement Dijon envoie plus de 11 000 actifs travailler en périphérie, près de la moitié se rendant à Chenôve ou à Longvic. S'ajoutent également 29 000 actifs résidant à Dijon et qui changent de quartier pour se rendre à leur travail.

Des trajets domicile-travail assez longs pour plus de 18 000 actifs

Échanges d'actifs entre le Grand Dijon et sa périphérie

Lieu d'échange avec le Grand Dijon	Actifs entrant dans le Grand Dijon	Actifs sortant du Grand Dijon
Communes du SCOT hors Grand Dijon	16 179	3 491
Communes de l'aire urbaine hors SCOT hors Grand Dijon	5 547	415
Extérieur de l'aire urbaine	11 287	7 387
Total	33 013	11 293

Champ : ensemble des actifs.

Source : INSEE - RP 1999.

Nombreux échanges d'actifs entre Dijon et les autres communes du Grand Dijon

Les principaux flux d'actifs à l'intérieur du Grand Dijon

Lieu de Résidence	Lieu de travail	Nombre d'actifs
Dijon	Autres communes du Grand Dijon	11 089
	dont Chenôve	2 681
	Longvic	2 229
	Quetigny	1 535
Autres communes du Grand Dijon	Dijon	18 140
	dont Talant	2 707
	Chenôve	2 442
	Fontaine-lès-Dijon	2 061
	Chevigny-Saint-Sauveur	2 001
	Quetigny	1 895
	Longvic	1 565
	Saint-Apollinaire	1 131

Champ : ensemble des actifs.

Source : INSEE - RP 1999.

A l'échelle des quartiers, le nord de l'hypercentre dijonnais attire le plus de migrants alternants. Il enregistre quotidiennement plus de 8 000 entrées. Le quartier universitaire, le Bocage, la zone industrielle nord de Dijon et la zone industrielle de Chenôve attirent également de nombreux actifs. A l'inverse, les zones d'où part chaque matin un nombre important de travailleurs sont les quartiers résidentiels de Dijon (Montchapet, Jouvence, Maladière, Valendons, Parc, Arsenal, Bourroches, Larrey) auxquels on peut adjoindre Chenôve (hors zone industrielle et commerciale), Fontaine-lès-Dijon ou Chevigny-Saint-Sauveur.

Proximité et facilité de circulation expliquent les flux

Localisation résidentielle et localisation de l'emploi sont liées. La recherche d'un habitat proche du lieu de travail ou facile d'accès est manifeste sur la carte des flux de déplacement. Ainsi les actifs qui travaillent dans l'hypercentre dijonnais résident souvent dans les quartiers voisins, comme Jouvence, Montchapet, Perrières-Darcy ou dans des quartiers facilement accessibles : Fontaine-lès-Dijon, Talant. L'Université et le Bocage emploient des personnes qui résident dans les quartiers Auxonne-Mansart, Montmuzard et plus généralement dans les quartiers de l'est de Dijon. De nombreux actifs qui résident à Chevigny-Saint-Sauveur travaillent à Quetigny, alors que ceux de Quetigny travaillent souvent dans le quartier de l'Université / Bocage. Enfin, les flux provenant de l'extérieur du Grand Dijon obéissent aussi à une logique de proximité : beaucoup de personnes travaillant à Chenôve ou à Longvic viennent des zones de Nuits-Saint-Georges, Brazey-en-Plaine, Genlis, du fait d'une bonne accessibilité.

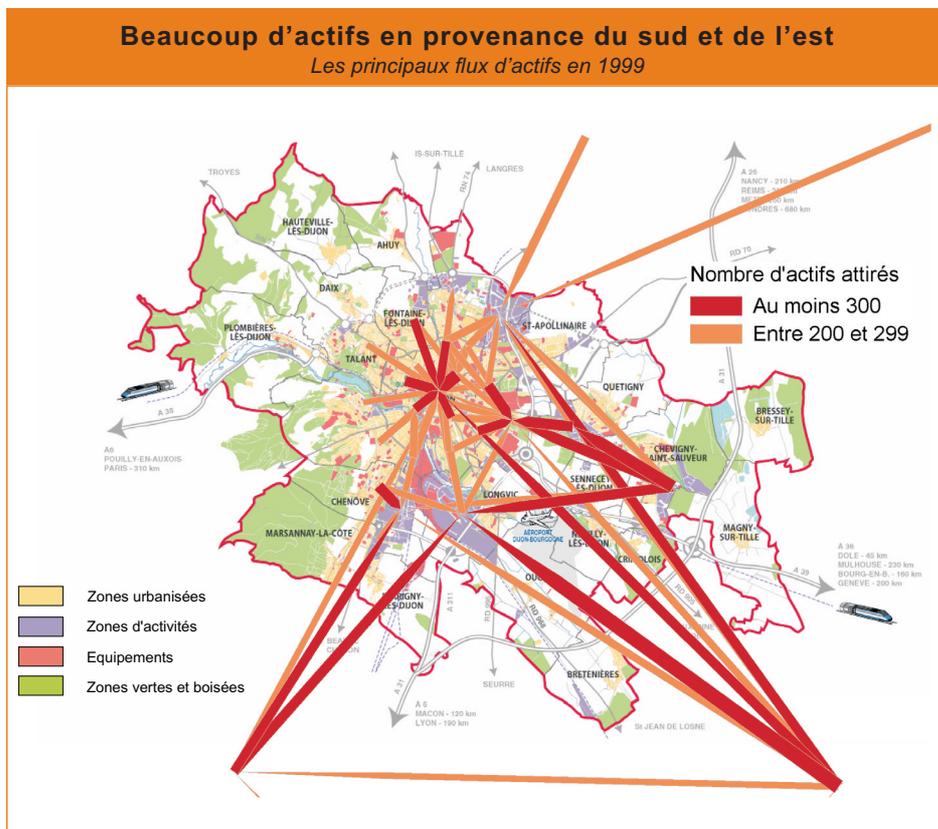
La même logique d'accessibilité explique les flux en provenance du Val de Norge ou du canton de Mirebeau et à destination de la zone industrielle nord de Dijon.

Les distances parcourues pour se rendre au travail sont différentes selon le sexe, l'âge et la catégorie socio-professionnelle. Les femmes sont plus proches de leur lieu de travail que les hommes ; les plus de 50 ans résident plus près de leur travail ; les indépendants, les employés et les cadres parcourent des distances plus courtes que les professions intermédiaires et les ouvriers.

Prépondérance de l'automobile

Les actifs du périurbain de Dijon sont proportionnellement les plus nombreux à utiliser la voiture pour se rendre à leur travail (87%). Ils ne sont que 72 % lorsqu'ils résident dans une commune périphérique de Dijon et 58 % lorsqu'ils habitent Dijon même.

Les transports en commun sont utilisés par 10 % des actifs. L'existence d'un réseau de bus favorise ce mode de déplacement au sein du Grand Dijon. Ainsi 14 % des actifs résidant à Dijon et 12 % de ceux qui résident dans une autre commune du Grand Dijon y ont recours. Les employés utilisent plus volontiers les transports en commun,



Champ : Actifs ayant déclaré un lieu de travail unique, non confidentiel et localisé, résidant dans l'aire urbaine de Dijon et ne travaillant pas à domicile.

© Grand Dijon - IGN - INSEE 2004

Source : INSEE - RP 1999.

de même que les femmes et les jeunes actifs (15-25 ans).

Par quartier, les transports en commun sont utilisés par 28 % des actifs résidant à Fontaine d'Ouche, 25 % de

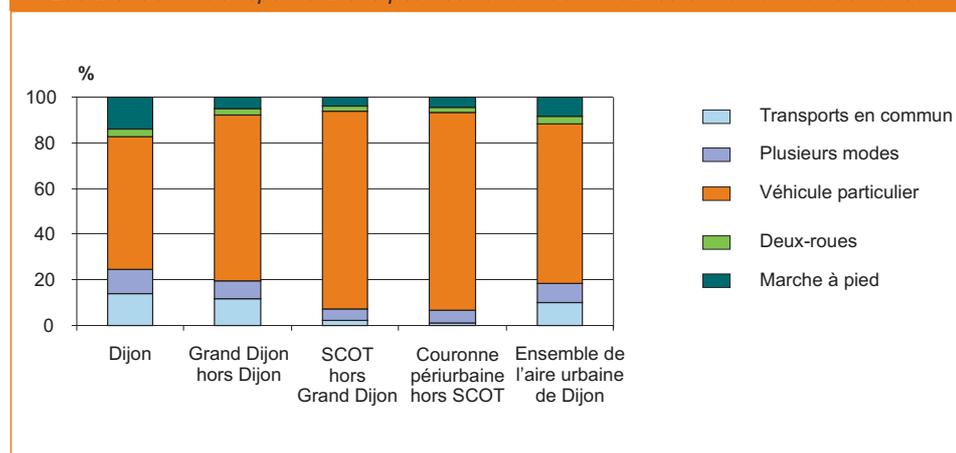
ceux de Chenôve et des Grésilles, 20 % des actifs habitant le centre de Talant. Du côté du lieu de travail, 20 % des actifs qui ont un emploi dans le centre de Dijon font usage des transports en commun.

Le recours à la marche concerne 14 % des Dijonnais parmi lesquels les indépendants se distinguent puisque 20 % d'entre eux se rendent à leur travail à pied. Les actifs résidant et travaillant dans la même zone sont bien sûr plus nombreux à pratiquer ce mode de déplacement.

■ Mohamed Hilal

L'automobile moyen de transport n°1

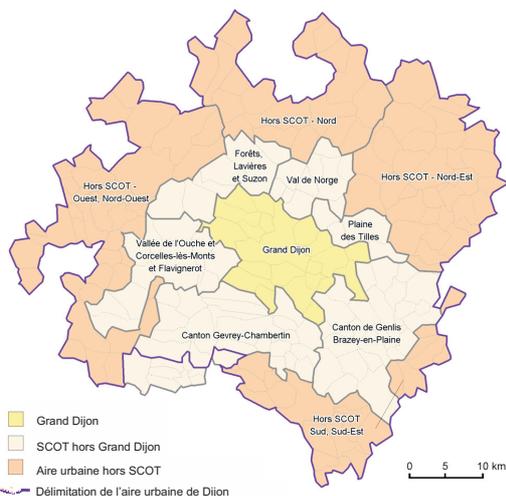
Les modes de transport utilisés pour se rendre au travail selon le lieu de résidence



Champ : Actifs ayant déclaré un lieu de travail unique, non confidentiel et localisé, résidant dans l'aire urbaine de Dijon et ne travaillant pas à domicile.

Source : INSEE - RP 1999.

Grand Dijon, SCOT et aire urbaine



Localisation des emplois et déplacements domicile-travail

Le présent document est extrait d'une étude sur la localisation de l'emploi et les déplacements domicile-travail dans le Grand Dijon et sa périphérie réalisé par l'INSEE Bourgogne en partenariat avec le Grand Dijon.

Le Grand Dijon est l'appellation donnée à la communauté de l'agglomération dijonnaise qui compte Dijon et 20 communes périphériques proches.

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) comprend la communauté de l'agglomération dijonnaise à laquelle s'ajoutent 89 communes.

L'aire urbaine est un territoire encore plus vaste composé de l'ensemble des communes dont au moins 40 % des actifs vont travailler dans l'agglomération dijonnaise ou dans une autre commune elle-même "sous l'influence" de l'agglomération dijonnaise. Elle compte 214 communes dont les 110 communes du SCOT.

Au recensement, tous les actifs occupés déclarent l'adresse de leur résidence et l'adresse de leur lieu de travail. Commune de résidence et commune de travail sont donc connues pour tous les actifs. En outre, l'adresse du lieu de résidence est codée à l'îlot dans le cas des communes les plus peuplées (presque toutes les communes de plus de 5 000 habitants ou faisant partie d'une agglomération de plus de 10 000 habitants). L'adresse du lieu de travail a également été codifiée à l'îlot pour un quart des bulletins individuels et lorsque le lieu de travail est une commune de plus de 10 000 habitants ou appartient à une agglomération de plus de 50 000 habitants.

La localisation infracommunale des emplois a été étudiée sur le Grand Dijon. Ce territoire a été découpé en 82 zones géographiques comptant au moins 300 emplois qui correspondent à un IRIS (quartier d'au moins 2 000 habitants), un regroupement d'IRIS contigus ou à une commune entière.

Parmi les 120 500 emplois que compte le Grand Dijon, 101 500 ont pu être localisés par zone.

En effet, la localisation infracommunale du lieu de travail ne concerne pas les actifs de la défense et de la police, ainsi que ceux qui travaillent en des lieux variables (VRP, chauffeur de taxi, ...) ou chez des particuliers. Ont également été exclus les actifs dont l'adresse du lieu de travail était trop imprécise.

Les déplacements domicile-travail ont été étudiés à l'échelle de l'aire urbaine. Ce territoire est découpé en 44 unités géographiques qui respectent les délimitations Grand Dijon, SCOT et aire urbaine.

A l'échelle de ces unités géographiques, l'analyse des déplacements porte sur 102 600 actifs parmi les 139 000 que compte l'aire urbaine. Elle ne prend en compte que les actifs dont l'emploi a pu être localisé finement (voir ci-dessus). Elle exclut en outre les actifs travaillant à domicile et ceux résidant hors de l'aire urbaine de Dijon.

L'analyse des déplacements de commune à commune prend en compte l'ensemble des actifs.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Localisation des emplois et déplacements domicile-travail dans le Grand Dijon et sa périphérie** - INSEE Bourgogne Dimensions - Dossier n°42 - février 2005.
- **La communauté de l'agglomération dijonnaise : une zone de croissance démographique** - INSEE Bourgogne Dimensions - n°71 - mai 2000.
- **Les trajets domicile-travail : de plus en plus de Bourguignons travaillent loin de chez eux** - INSEE Bourgogne Dimensions - n°83 - juillet 2001.

Site internet du Grand Dijon : www.grand-dijon.fr

Les INSEE Première, les INSEE Bourgogne Dimensions et les notes de conjoncture figurent dès parution sur le site internet de l'INSEE : www.insee.fr

INSEE - BOURGOGNE
2, rue Hoche - BP 1509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00

Directrice de la publication : Véronique Moyne
Chef du Service Études et Diffusion :

Christian Bonsacquet

Rédactrice en chef : Christine Ricci

Maquette PAO : Sylvie Renaud

Abonnement :

8 numéros par an + Bilan économique
et social annuel : 22 euros abonnement France

27 euros abonnement étranger

2,20 euros le numéro

Impression : AZ Média - Chenôve

Dépôt légal : à parution

ISSN 1246-483 X

Code Sage D0511916

© INSEE 2005